

**CESER** : **4 & 5 décembre 2023**  
**Intervention n°** : **2**  
**Document** : **Répondre à la crise du logement...**  
**Orateur** : **David Cabedoce**

---

Je m'exprime au nom des CCI.

La Bretagne fait face à une forte crise du logement. Si de nombreux autres territoires connaissent la même situation, plusieurs facteurs la rendent plus intense dans notre région : son dynamisme démographique, son attractivité résidentielle et touristique, sa vitalité économique. Les tensions sur le logement touchent tous les types de territoires : les métropoles et grandes villes, leur périphérie dans des cercles toujours plus larges, le littoral et, par extension les espaces rétro-littoraux. La création d'emplois en milieu rural se heurte également à des difficultés de logement pour les nouveaux salariés.

Dans ce contexte, le foncier constitue un double verrou : par son coût croissant dans une logique de marché demandeur d'une part, et face à l'enjeu de sobriété dans la consommation d'espace et l'application du zéro artificialisation nette d'autre part.

La réponse au besoin de logement passe par de nouvelles méthodes et de nouveaux outils. Dans sa proposition la Région Bretagne s'investit au-delà de ses compétences principales pour apporter des contributions dans ce sens. Il importe que les actions de la Région soient pensées et mises en œuvre dans une gouvernance partagée avec les acteurs publics possédant un rôle majeur en matière d'habitat : Etat, départements, certaines intercommunalités.

Les interventions proposées par la Région dessinent un nouveau modèle de développement des territoires, tournant le dos à la consommation d'espace pour privilégier la réutilisation et la densification des sites déjà urbanisés, la mixité des usages et la renaturation. Il importe pour nous, en outre, que ces nouveaux modèles intègrent l'ensemble des besoins fonciers : logement, équipement, économie. Pour englober toutes ces dimensions de façon harmonieuse, s'impose une planification permettant seule une vision de long terme, la prévision des besoins et capacités ainsi que la visibilité pour les acteurs privés.

En ce sens, nous soutenons le projet de créer une foncière pour le portage de terrains, en incluant dans ses objectifs les sites à vocation économique.

Enfin, la crise actuelle du logement commence à mettre en difficulté des entreprises et des emplois du secteur du bâtiment. Celui-ci rassemble en Bretagne 70 000 emplois. La relance des capacités de production de logements, jouant sur les leviers financiers et fonciers, doit intervenir rapidement pour maintenir les compétences et moyens de rénover l'habitat existant et créer les logements attendus par les Bretons.

Je vous remercie de votre attention.